

Procès-verbal Commission d'accompagnement CARMEUSE

Réunion du 3 février 2025 – 13h30

Présents

Madame Françoise LEONARD, Monsieur Martin VAN KERCKHOVE, Madame Emilie COLLARD,
Madame Ingrid IURETIG

Monsieur Frédéric DE VISSCHER, Monsieur Bastien DEVEZON

Monsieur André MATTART, Monsieur Etienne LENOIR

Excusés

Monsieur William DE CHANGY

Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion du 3 juin 2024
 - Cession partielle du permis d'exploiter du four prototype « Butterfly » à l'asbl CENTRE DE RECHERCHES METALLURGIQUES
 - Nouvelles campagnes du four Butterfly
 - Extension de la carrière de Seilles
 - Divers
-

1. Approbation du PV du 3 juin 2024

F. De Visscher: Nous avons distribué un folder dans les boîtes aux lettres. Nous avons relancé une réunion d'information pour notre projet d'extension de la carrière. La réunion d'information du public se tiendra le 19 février à 19h, place des Tilleuls. Nous avions déjà en 2021 fait une présentation du projet. Ici, pour tenir compte notamment de remarques qui nous avaient été faites, nous avons modifié le projet. Nous avons donc décidé de le représenter et aussi pour tenir compte du fait qu'au niveau du bureau d'études chargé de la réalisation de l'étude d'incidences, qui suivait le dossier jusqu'en 2021, M. Gosselin, prend sa pension. Et donc, comme dans ce genre de dossier, l'auteur d'études d'incidence intervient encore des années après, nous avons jugé plus prudent de reprendre un nouveau bureau d'études (SERTIUS) et de refaire une réunion d'information en présence du bureau SERTIUS.

Monsieur Bastien Devezon, que vous connaissez déjà bien, a rejoint CARMEUSE au mois de juillet, il a, entre autres attributions, celle de suivre le projet d'extension de la carrière.

Riverains: C'est ce qui sera présenté lors de la réunion d'information?

F. De Visscher: Il y aura peut-être quelques éléments en plus, mais le projet ne changera plus.

B. Devezon: Deux sujets vont essentiellement être abordés. Le premier, c'est un point de situation sur notre four pilote Butterfly dont vous aviez parlé au précédent comité d'accompagnement. Le deuxième, les grandes lignes du projet d'extension Nord. La présentation faite aujourd'hui ne va pas être exactement le PowerPoint qui va être fait lors de la réunion d'information, mais juste la version résumée avec le projet et les trois points d'évolution. En ce qui concerne Butterfly, il y a quelques photos de l'installation actuelle, afin d'avoir une mise à jour. Nous vous informons qu'il va y avoir une prochaine campagne d'essais qui va être réalisée début avril pour une durée de 8 semaines, ce qui nous porte jusqu'à fin mai. Et la précédente campagne d'essai avait quant à elle eu lieu en octobre jusqu'à décembre 2024. Donc on a à chaque fois 10 semaines d'essais.

F. De Visscher: C'est un four laboratoire, un four pilote, les ingénieurs font les essais. Et donc ça se poursuit et ça fonctionne bien.

B. Devezon: En ce qui concerne le projet d'extension au niveau de la carrière du Boltry, Carmeuse est en train de relancer la procédure de demande de permis avec une nouvelle réunion d'information qui est prévue le 19 février. Pourquoi est-ce qu'on a créé une nouvelle RIP ? D'une part parce qu'il y a eu un temps de latence entre la première réunion d'information et la relance de la phase de permitting. On a également une volonté de maintenir le dialogue entre le public, l'administration et les différentes personnes et également parce qu'on a changé de bureau d'études suite à l'arrêt des activités du bureau INCITEC. Carmeuse s'accompagne à présent du bureau SERTIUS qui est agréé dans toutes les catégories nécessaires. Un avis a été publié, comme légalement requis par la procédure, dans les différents journaux régionaux et locaux aux alentours du 29 janvier. Ensuite, il y aura la phase de commentaires et de communication des observations qui s'étendra du 19 février, jour de la RIP, jusqu'au 6 mars inclus. Carmeuse a également distribué un toutes boîtes dans les zones qui étaient les plus proches de la carrière et du projet d'extension, mais également le long de la rue Tramaka qui est empruntée par les camions. Nous avons distribué à peu près 2250 invitations entre le 29 et le 30 janvier, dans la même période que les publications journaux.

La carrière de Seilles est en activité et emploie aujourd'hui à peu près 109 personnes, 82 employés et 26 ouvriers. On y produit de la chaux et de la roche industrielle. Il y a un four à chaux, un four pilote comme on l'a vu. Il y a des unités de production pour différents produits comme de la chaux hydratée, du filler, des produits ensachés et également un laboratoire d'analyse. Tout ça, ce sont des activités qui étaient déjà présentes lors de la première réunion d'information.

F. De Visscher: On a fait un relevé du nombre d'andennais qui travaillent pour CARMEUSE. Aujourd'hui, il y a 34 personnes qui travaillent, pas nécessairement à Seilles, ça peut être à d'autres endroits, mais il y a 34 andennais.

Riverains: Ils sont en CDD, CDI?

F. De Visscher: Beaucoup en CDI. Il doit y avoir l'un ou l'autre intérimaire, mais en gros, ce sont des emplois durables.

B. Devezon: Si on prend les grands points clés du projet d'extension, celui-ci est situé dans le cadre rouge où on va avoir l'extraction. On est sur une fosse de l'ordre de 17 hectares pour 20 années d'activité. Ca n'a absolument pas changé par rapport à la RIP de 2021, avec 18 millions de tonnes de matériaux qui pourront être extraits avec un rythme d'activité de l'ordre de 1 million de tonnes par an et à raison de 2 à 3 tirs de mine par semaine pour un horaire d'exploitation compris entre le lundi et le vendredi de 6h à 22h, d'une capacité d'emploi de l'ordre de 25 emplois directs et 50 emplois indirects. Pour rappel, tout ceci sera fait en zone de dépendance d'extraction, donc on sera conforme au plan de secteur. Donc comme on peut voir sur la figure, le projet d'extraction, les deux remblais en jaune sur lesquels on va venir déposer des remblais, et dans le carré vert, l'installation de nouvelles machines (nouvelles installations).

Riverain: Le cercle jaune du dessus passe dans le cimetière?. C'est pas qu'on va remplir le cimetière?

B. Devezon: Non, non, c'est à côté du cimetière. C'est juste pour situer. Et donc on est vraiment de l'autre côté de la rue, mais on ne vient pas sur le cimetière.

Riverain: Et alors, au-dessus, c'est la voie Monneresse?.

F. De Visscher: Non, l'ancienne voie Monneresse, elle est beaucoup plus à l'est.

Riverain: Et à l'est du remblai, la zone de couleur verte, c'est l'eau?

F. De Visscher: Oui, exactement.

B. Devezon: Voilà le projet tel qu'on l'imagine où le gros point phare est quand même la voirie interne qui permet de déplacer le charroi et de le ramener vraiment à l'intérieur.

F. De Visscher: C'est vraiment l'aspect important du dossier. Aujourd'hui, tous les camions traversent et passent devant chez vous, Monsieur Mattart, prennent la rue des carriers. Dans le futur, nous allons créer une nouvelle voie d'accès à l'intérieur de la carrière en contre-bas afin d'éviter les nuisances sonores des camions qui circulent et un tunnel sous la rue Saint Joseph. Les camions y circuleront pour rejoindre la rue des Carriers.

Riverain: Donc, ce chemin est prévu pour un accès à la carrière, il va être asphalté ?

F. De Visscher: Je ne sais pas s'il sera asphalté, mais en tout cas, ce sera une voirie privée, réservée uniquement aux camions, aux camions des clients et aux camions des fournisseurs.

Riverain: Quand il y a des convois spéciaux et qu'on demande aux gens de retirer leur voiture, ça pose problème. Donc, ces convois-là passeront par cette voirie et tout le centre de Seilles sera préservé.

Riverain: Parce que ce qu'il faut prévoir, si ce n'est pas asphalté, c'est que par mauvais temps, il ne faut pas que la boue s'amène sur la voirie.

F. De Visscher: Vous avez raison. Il faudra que la voirie soit propre.

B. Devezon: Au niveau de la voirie interne, il n'y a rien qui change. Un autre point de changement, c'est l'accès à la réserve naturelle de Sclaigneaux, qui au départ était prévu plutôt par le Nord et qui a fait l'objet de pas mal de réclamations, notamment par rapport à l'allongement de la durée de parcours pour accéder à la réserve. Ici, ce qui est proposé c'est d'installer un parking à ce niveau-ci (slide 11), en face du parking officiel, pour pouvoir contourner la future fosse d'extraction et rejoindre directement la réserve. Les gens doivent continuer en allant à pied pour contourner la zone (chemin en ligne jaune).

ARRIVEE DE MADAME LEONARD, ECHEVINE

Riverain: Donc, les gens vont devoir continuer à aller à pieds pour contourner la zone? Ils marchent sur un chemin où il n'y a pas de trottoir.

F. De Visscher: Ce chemin sera aménagé. Tout autour de la carrière, le tampon (merlon) sera planté et on va aménager un sentier de promenade et un parking sur un terrain qui appartient à Carmeuse.

I. Iuretig: Ce qui sera bien pour la réserve aussi, parce que le parking interne servait souvent à amener des dépôts de déchets, etc. Donc là, les voitures ne pourront plus se cacher à l'intérieur par le chemin actuel.

F. De Visscher: Les gens de la réserve, c'est une de leurs remarques, continueront à venir avec des engins forestiers, par exemple, pour travailler. Ils auront toujours un accès (chemin vert). Mais par contre, ce sera un chemin qui sera barré pour les véhicules des particuliers qui ne pourront pas passer par là.

Riverain: Vous pouvez donner à peu près la dimension d'une des flèches, d'un des côtés (jaune)?

B. Devezon: Au total, il y a à peu près un kilomètre et demi pour contourner la fosse. Donc par rapport à la version 2021, on utilisait la distance par trois. Ce sera un cheminement qui sera aménagé. On veut déjà entamer et accompagner la promenade depuis le parking jusqu'à la réserve. Un autre point qui ne change pas, c'est la création d'un nouveau quai de chargement avec bande transporteuse, pour faire partir nos matériaux à 75% par la voie d'eau.

F. De Visscher: Aujourd'hui il y a une bande transporteuse qui sert à charger les bateaux en chaux. La deuxième bande transporteuse sera au nord de la voie ferrée.

B. Devezon: Si on regarde un peu au niveau des chiffres actuellement nous générerons 40 camions de chaux par jour. Le projet prévoit de maintenir ce rythme-là et d'ajouter 35 camions qui seront eux dédiés à la pierre, ce qu'on appelle le granulat, pour nous amener un total de 75 camions par jour. Ça c'est ce que notre exploitation va générer par jour. Par contre le gros avantage c'est qu'actuellement le charroi sur la rue des Carriers est de 40 camions et demain, à l'issue du projet, il n'y aura plus aucun camion qui passera par la rue des Carriers ni la rue des Ecoles. Donc, comme l'a dit Monsieur De Visscher, la voirie interne que nous prévoyons sera en contrebas par rapport aux habitations actuelles. Donc ça permettra d'intégrer cette voirie pour qu'elle soit non visible et in fine aussi peu bruyante.

Riverain: Monsieur l'Echevin, lorsque les camions vont emprunter la nouvelle route, il y aura toujours une circulation venant de Tramaka passant dans Seilles? Ce serait, je pense, l'occasion de veiller à sécuriser la rue des Carriers. J'en ai déjà discuté en réunion. Les gens parlent des camions, mais ce n'est pas toujours le camion le plus dangereux. Il y a des automobilistes qui roulent très vite. D'ailleurs il y a eu quelques accidents en 2024. Alors, à certains endroits, on a disposé des plots sur la chaussée pour essayer de ralentir la circulation, lesquels ont été arrachés. Et puis il y a des plots sur les trottoirs qui régulièrement sont écrasés. Il faut essayer d'amener les gens à rouler prudemment par la mise en place de chicanes. Il n'y a pas de bus qui passe. Quand les camions existaient, ce n'était pas possible. Maintenant que les camions ont disparu, ce sera un plus.

F. Léonard: Sécuriser, vérifier l'état de la sécurité.

B. Devezon: Entre le chemin 1 et notre fosse d'extraction, on prévoit la création d'un merlon paysager, c'est-à-dire un merlon planté, autour duquel on est disposé à faire certains aménagements. Si on regarde un peu plus dans le détail au niveau du parking prévu, ici sur le côté, on est sur un parking en épis de quelque 43 emplacements et 12 emplacements pour vélos (les modes actifs ne sont pas oubliés). On prévoit également des plantations directement dans le parking mais également aux abords de celui-ci.

Riverain: Et est-il possible de mettre une surveillance par caméra ? Parce que si vous aviez des déchets sur les anciens parkings, vous en aurez là aussi.

E. Collard: Ca fait partie d'une loi "caméras" de 2007. Il y a des lois à respecter par rapport à ça (RGPD). Il faut trouver un accord avec la police et CARMEUSE pour installer ce genre de caméra sur le parking.

Riverain: Si on vient déposer des immondices sur le parking CARMEUSE, ce sera à CARMEUSE à les enlever.

I.Iuretig: Par rapport au revêtement du parking, il est possible de le faire perméable ?

F. De Visscher : C'est ce qui est prévu, ce sera du gravier.

B. Devezon: En termes de calendrier, comme on l'a dit, mi-février, la réunion d'information. Délai pour transmettre avis et observations le 6 mars. Après, on prévoit une finalisation des documents d'expertise pour avril 2025. Un dépôt de notre demande de permis en juin 2025 et une décision finale courant 2026. La première phase, c'est la mise en œuvre de la route. Ensuite c'est la découverte avec la disposition des différents déblais-remblais et puis seulement entamer la phase d'extraction.

Riverain: L'extension, elle s'arrête à quelle distance des maisons du cubidon (rue St Joseph) ?

F. De Visscher: On est à 250m +-.

Riverain: C'est bien. C'est ce que l'on n'a pas eu nous.. Et alors plus loin j'ai vu qu'il y a un projet immobilier. Quand je vais à Petit-Warêt, j'ai vu qu'il y avait une demande de permis.

Quand vous êtes au bout de la rue Saint-Joseph, vous prenez à gauche et vous reprenez à droite, là il y a un projet immobilier important. C'est la rue Maurice Bertrand. Rien ne passera par là?

F. De Visscher: Non, non. Absolument rien. Les camions vont sortir à la fin de notre nouvelle route.

Riverain: Et quand ce sera remblayé, qu'est-ce qu'on va faire de la surface ?

F. De Visscher: Les remblais qui seront là (cfr cercles sur la carte), l'idée est d'y placer des panneaux photovoltaïques. Mais ça ne fera pas l'objet de la demande de permis ici, parce qu'entre le moment où on va introduire la demande et le moment où on sera à même de placer ces panneaux photovoltaïques, il y a quand même pas mal d'années qui vont s'écouler. Entre temps, les technologies vont changer au niveau des panneaux.

Riverain: Et la zone humide, l'ancienne nappe phréatique? la SWDE ne se manifeste toujours pas?

F. De Visscher: Ça fait partie également du projet. Nous étudions avec la SWDE la possibilité de valoriser les eaux d'exhaure. Pour l'instant, il y a des eaux d'exhaure dans la carrière du cimetière, avec un pompage de façon à maintenir l'eau de la carrière à un certain niveau. L'idée c'est de dire que cette eau est en quantité et en qualité, qu'elle peut servir dans le système. Et donc on étudie ça avec la SWDE et une étude hydrogéologique est en cours pour voir comment on va utiliser ces eaux.

F. Léonard: Quand je suis arrivée, au début, c'était déjà un point "pourquoi on n'utilise pas l'eau?" la SWDE avait dit, malgré qu'il y ait un château d'eau pas trop loin, que ça ne les intéressait pas.

F. De Visscher: Mais les temps changent, il y a un besoin d'eau, et donc c'est très bien, parce que ça permet de valoriser les deux ressources conjointement. Et voilà, donc si on peut faire ça, on le fera. Aujourd'hui, tous les projets de carrières, on sait qu'on va devoir travailler dans la nappe, mais il y a systématiquement une réflexion qui se fait avec les distributeurs d'eau afin de voir s'ils sont intéressés ou pas.

Riverains: Il y a des points positifs. Ce qui me gêne c'est l'accès à la réserve naturelle. Quelqu'un qui va y aller va faire 3 km en plus. Vous êtes dans un environnement qui n'a rien d'attrayant. La possibilité est que CARMEUSE crée ce qu'on voit dans les PARCOURS VITA. Ça distrait les enfants aussi. C'est parce qu'on allonge de 1 km et il n'y a rien à faire pendant ce kilomètre.

F. Léonard: Ca peut faire de l'attractivité pour dire d'aller et venir dans la réserve. Bon point.

F. De Visscher: L'idée est en effet intéressante et elle va être étudiée.

Riverain: La voie interne ne serait pas en tarmac, donc c'est un chemin de terre. Mais ce chemin de terre va débarquer sur la rue des carriers et amener de la boue. C'est une catastrophe, ça. Mais c'est maintenant qu'il faut y penser.

F. De Visscher: Les camions doivent être propres quand ils arrivent sur la voirie publique.

E. Collard: un lave-roues, jets d'eau comme il y a sur site.

I. Iuretig: Moi j'aimerais revenir au point par rapport à la session partielle du permis qui a été faite. Est-ce que ça change quelque chose techniquement sur le site ?

F. De Visscher: Non, parce qu'il y a une session partielle qui a été faite par CARMEUSE parce que l'on est dans le projet Butterfly. Ce projet n'est pas géré par CARMEUSE tout seul, parce que ce sont des technologies liées à la capture de CO2. On y travaille R&D, il y a l'université de Liège, il y a le pôle Mecatech, il y a le centre de recherches métallurgiques

CRM, il y a une douzaine de partenaires différents, et les gens qui opèrent le four, qui font les essais sur le CO₂, ce sont des gens du CRM. Comme ce sont eux qui sont aux opérations, on a dû faire une cession partielle du permis.

F. Léonard: Le timing dans les 6 mois qui vont venir, il va y avoir des choses qui vont bouger?

F. De Visscher: On espère, on voudrait vraiment déposer au début du mois de juin la demande avec l'étude d'incidences finalisée. Et puis, l'enquête publique. Alors, si on est à temps, ça peut se faire encore avant les vacances d'été. Sinon, on est reportés à après les vacances. Et puis, la durée de l'instruction du permis, c'est à peu près un an, parce qu'il y a la suppression de chemin. Et donc aussi longtemps qu'il n'y a pas eu de décision sur le chemin, la procédure de permis unique sur l'exploitation est gelée. Une fois qu'il y a une décision pour le chemin, la procédure reprend.

Riverain: Ma dernière question. La pierre qui va être extraite, elle va servir à être calcinée ?

F. De Visscher: Non, pas du ballast non plus, parce que notre calcaire malheureusement ne peut pas servir pour faire du ballast. C'est pour des applications de génie civil, secteur de la construction.

Riverain: le concasseur, où va-t-il se trouver?

F. De Visscher: Le concasseur primaire sera situé en contrebas, beaucoup plus bas que la butte existante aujourd'hui. Durant la phase transitoire, il y aura des installations mobiles mais ce sera temporaire.

F. Léonard: Je me demandais justement quand on pourrait se revoir la prochaine fois.

F. De Visscher: Ca serait bien de refaire un appel à candidatures pour les membres de la commission.

F. Léonard: on attend la fin de l'enquête? septembre? octobre?

I. Iuretig: On doit en faire d'autres, des appels à candidatures. Donc on va essayer de ne pas tous les faire en même temps. Et je vais vérifier exactement la procédure. Je pense que c'est presse, site internet, affichage... Voilà, affichage autour du site. On attendrait déjà que la RIP soit terminée.

F. De Visscher: Non, c'est parce que le reproche traditionnel qui va venir c'est de dire qu'on ne communique pas, on ne trouve rien.. Donc re-étions le comité d'accompagnement, avec des représentants de chaque quartier autour de la carrière.

I.Iuretig: C'est une acceptation suivant l'étape de soumission des candidatures. C'est comme ça que ça fonctionne.

Riverain: Vous pouvez déjà proposer à tous ceux qui viendront à la réunion du 19 ?

I.Iuretig: Oui, mais on ne va pas mélanger.

Riverain: On n'est pas obligé de donner en début de RIP, mais quand ils sortent.

I. Iuretig: Je vais vérifier les obligations. De toute façon, il y a un nombre maximum

F.Léonard: Donc, rappel à partir du 1er septembre, Puis date, en fonction de l'évolution de l'enquête publique où on en est, pour fixer la prochaine réunion ?

I.Iuretig: On ne déciderait pas déjà maintenant d'une date, parce que les agendas sont serrés pour tous les dossiers ?

F. De Visscher: Si les réunions se font en soirée, pour nous c'est bon aussi, parce que c'est vrai que pour les gens qui travaillent, c'est compliqué.

F. Léonard: Merci d'être venus.

3. Dates prochaines commissions

Mardi 7 octobre 2025 à 17h00 – Place du Chapitre 7 – salle de réunion (2ème étage)